

|                |                                            |
|----------------|--------------------------------------------|
| TYPE DE POSTE  | Cadre – Poste permanent                    |
| TITRE DU POSTE | Directeur(trice) – Service à la communauté |
| SERVICE        | Service à la communauté                    |

### CONTEXTE

Municipalité dynamique de la région de Lanaudière, Saint-Roch-de-l'Achigan se distingue par son milieu de vie accueillant, son esprit de collaboration et sa volonté constante d'offrir des services de qualité à sa population. Appuyée par une équipe engagée et des valeurs de respect, d'innovation, de proximité et de service aux citoyens, la Municipalité évolue dans un contexte stimulant où les projets structurants, l'amélioration continue et le développement durable occupent une place centrale. Joindre notre équipe, c'est contribuer concrètement à la qualité de vie de la communauté, dans un environnement de travail humain, mobilisateur et porteur de défis.

### 1. SOMMAIRE DE LA FONCTION

Relevant du directeur général, le(la) directeur(trice) du Service à la communauté assume la planification, l'organisation, la direction et le contrôle de l'ensemble des activités contribuant aux saines habitudes de vie des citoyens ainsi qu'au dynamisme de Saint-Roch-de-l'Achigan. Il(elle) est responsable du développement et de la mise en oeuvre de l'offre de service en matière de loisirs, de sports, de culture, de vie communautaire, de bibliothèque et de sécurité du milieu de vie. Il(elle) contribue activement à la qualité de vie des résidents et au soutien des organismes communautaires.

### 2. RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

#### Planification et développement des services

- Élaborer et mettre en oeuvre le plan de développement des services à la communauté en cohérence avec les orientations du conseil municipal.
- Développer l'offre d'activités et de programmes en loisirs, sports, culture et vie communautaire.
- Coordonner et soutenir les organismes communautaires partenaires.
- Assurer le développement et la gestion de la bibliothèque municipale.

#### Gestion des équipements et des espaces communautaires

- Assurer la gestion des installations communautaires (centre communautaire, patinoires, parcs, terrains sportifs).
- Planifier et superviser l'entretien et le développement des équipements récréatifs.
- Superviser les réservations et la programmation des espaces communautaires.
- Veiller à la sécurité et à l'accessibilité universelle des équipements et installations.

#### Gestion administrative et budgétaire

- Préparer et gérer le budget du service.
- Rédiger des rapports et recommandations à l'intention du directeur général et du conseil.
- Gérer les ressources humaines du service : recrutement, supervision, évaluation, formation.
- Assurer la gestion des ententes de partenariat avec les organismes du milieu.

- Préparer et gérer les demandes de subventions (MCCQ, MAMH, Kino-Québec, etc.).

#### **Représentation et partenariats**

- Représenter la Municipalité auprès des organismes, comités et instances régionales en loisirs et culture.
- Développer et entretenir des partenariats avec les commissions scolaires, organismes sportifs et culturels.
- Collaborer avec le responsable des communications pour promouvoir les activités et services.
- Élaborer et soutenir la politique de soutien aux organismes.
- Participer aux démarches de développement social et communautaire à l'échelle de la MRC.

Le(la) titulaire assume toute autre tâche connexe assignée par son supérieur immédiat. Il(elle) exerce ses fonctions avec le souci constant d'offrir un service de qualité aux citoyens, plaçant leurs besoins et leur satisfaction au cœur de ses priorités professionnelles, conformément aux valeurs de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan.

### **3. QUALIFICATIONS REQUISES**

---

#### **Formation**

- Baccalauréat en loisirs, en administration publique, en sciences sociales ou domaine connexe.

#### **Expérience**

- Minimum de trois ans d'expérience en gestion de services de loisirs, de culture ou de vie communautaire.
- Expérience en milieu municipal (atout important).

#### **Autre**

- Disponibilité occasionnelle en soirée et en fin de semaine lors d'activités.

### **4. COMPÉTENCES ET APTITUDES**

---

- Leadership mobilisateur et excellentes habiletés relationnelles.
- Capacité à travailler en partenariat et à mobiliser les parties prenantes du milieu.
- Sens de l'organisation, créativité et vision du développement communautaire.
- Créativité, innovation et capacité à faire rayonner son organisation.
- Disponibilité occasionnelle en soirée et en fin de semaine lors d'activités.

### **5. CONDITIONS DE TRAVAIL**

---

Avantages sociaux très concurrentiel

REER Collectif

Salaire annuel débutant à 87 000\$

Si vous êtes intéressé(e) ou si vous avez des questions, veuillez transmettre un courriel à [dg@sra.quebec](mailto:dg@sra.quebec) en y joignant votre CV ainsi qu'une lettre de présentation.